

QUESTIONNAIRE DE L'ÉVALUATION DES MCLCR LOMAMI

DECEMBRE 2018

NOM, POST- NOMS ET PRENOM :

SALLE :

DATE :

Consigne : Ecrire la lettre correspondante à la réponse sur la colonne REP

Le non-respect de la consigne annule la réponse.

N°	QUESTIONNAIRE	REP	N°	QUESTIONNAIRE	REP
1	<p>Dans un CLCR la clé USB que ramène le CCV suit le circuit suivant :</p> <p>a. Chargé de réception du poste centralisation - chargé de transmission du poste centralisation - chargé d'enregistrement du poste centralisation - chargé de saisie du poste centralisation.</p> <p>b. Chargé de réception du poste centralisation - chargé de transmission du poste centralisation - chargé de réception du poste archivage - chef d'Antenne.</p> <p>c. Chargé de réception du poste centralisation - chargé de tri du poste centralisation - chargé de saisie du poste centralisation.</p> <p>d. Chargé de réception du poste centralisation - chargé de saisie du poste centralisation - Chef d'Antenne.</p> <p>e. Gestionnaire d'accès - chargé de réception du poste centralisation - chargé de saisie du poste centralisation - Chef d'Antenne.</p>		2	<p>A la réception d'un CCV, le chargé de réception constate l'absence d'un pli de la CAA pour le scrutin des députés provinciaux. Dans ce cas, le chargé de réception :</p> <p>a. Reçoit le matériel et lui signe le bordereau de transmission et de réception des plis.</p> <p>b. Reçoit uniquement les MAV et lui retourne les plis pour être complété en lui signant le bordereau de transmission et de réception partiel.</p> <p>c. Garde les plis et matériel au poste centralisation sans lui signer le bordereau de réception et de transmission des plis en attendant que le CCV le complète.</p> <p>d. Oriente le CCV au bureau du CLCR pour une décision.</p> <p>e. Oriente le CCV à l'antenne pour retenir une partie du solde de sa prime.</p>	
3	<p>Dans un CLCR les témoins sont obligatoirement permanents au poste compilation.</p> <p>a. FAUX</p> <p>b. VRAI</p>		4	<p>Un CLCR qui a connu cinq cas d'erreurs matérielles reçoit une fois le mot de passe du SEN pour correction de ces cinq cas.</p> <p>a. Vrai</p> <p>b. Faux.</p>	
5	<p>Le membre du bureau du CLCR qui gère les fiches d'identification des BVD non ouvert s'appelle :</p> <p>a. Le secrétaire</p> <p>b. Le président</p> <p>c. Le rapporteur adjoint</p> <p>d. Le rapporteur</p> <p>e. Toutes les réponses sont fausses</p>		6	<p>Lors du traitement des résultats au CLCR, les deux types de documents électoraux (imprimés et ceux sortis du pli) sont dits non-conformes lorsque (ils) :</p> <p>a. Comportent les mêmes informations chiffrées dans chaque rubrique ;</p> <p>b. Le backup n'est pas envoyé au SEN ;</p> <p>c. Ne sont pas archivés ;</p> <p>d. Les informations chiffrées et/ou coordonnées d'identification qu'ils contiennent diffèrent les uns des autres ;</p> <p>e. Aucune bonne réponse</p>	
7	<p>Les fiches suivantes correspondent aux annexes remplis par les membres du bureau du CLCR à l'exception de</p> <p>a. Rapport opérationnalisation CLCR</p> <p>b. Bordereau de transmission et de réception des plis, machine à voter et modem</p> <p>c. Fiche d'évaluation de prestation des CCV</p> <p>d. Fiche d'évaluation des MCLCR</p> <p>e. Toutes les réponses sont bonnes</p>		8	<p>Au poste centralisation, une des preuves qui prouve le passage d'un pli est :</p> <p>a. Son enregistrement</p> <p>b. La présence de son bordereau de réception et de transmission</p> <p>c. La présence de la fiche de transmission interne,</p> <p>d. La présence de ses clés USB chez le chargé de saisie</p> <p>e. Toutes les réponses sont correctes</p>	
9	<p>La structure opérationnelle qui transmet au CLCR les plis constitués au niveau des bureaux de vote après le dépouillement est:</p> <p>a. Le centre de transmission sécurisé des données ;</p> <p>b. Le centre de vote ;</p> <p>c. Le centre local de compilation des résultats ;</p> <p>d. Le bureau de réception et de traitement des candidatures ;</p> <p>e. Aucune bonne réponse.</p>		10	<p>Choisissez la bonne réponse :</p> <p>a. Le Chargé de tri preste au Poste Collationnement</p> <p>b. Le Poste Dépouillement-Apurement dispose de cinq personnes et des équipes de délibération (selon le cas) ;</p> <p>c. Le chargé de numérotation travaille au Poste Archivage ;</p> <p>d. Le chargé de transmission est l'un d'acteurs également au Poste Compilation ;</p> <p>e. Le Poste de Centralisation est composée de quatre personnes ;</p>	
11	<p>Les plis des autres destinataires sont envoyés au Poste Archivage par :</p> <p>a. Le Chargé de réception du Poste centralisation ;</p> <p>b. Le Chargé d'enregistrement du Poste Centralisation ;</p> <p>c. Le Chargé de tri du Poste Centralisation ;</p>		12	<p>Lesquelles des catégories suivantes ne figurent pas parmi les intervenants ayant droit d'accès au CLCR :</p> <p>a. Les agents de l'ordre</p> <p>b. Les témoins</p> <p>c. Les observateurs</p>	

	d. Le Chargé de classement du Poste Centralisation e. Aucune bonne réponse.			d. Les MCLCR e. Aucune bonne réponse
13	Les plis ci-après peuvent se retrouver au poste archivage pendant le fonctionnement du CLCR, à l'exception de ; a. Les plis DN CLCR complètement compilés b. Les plis DP CENI à l'attente de l'expédition c. Les plis PR CLCR partiellement constitués d. Les plis DN SEP complètement compilés et prêts pour l'expédition e. Aucune bonne réponse		14	Au CLCR, la tâche de prendre connaissance des éléments du pli est confiée au (à) : a. Président du CLCR ; b. Gestionnaire d'accès ; c. Chargé de réception du Poste Centralisation ; d. Equipe de délibération ; e. Superviseur du Secrétariat.
15	Le chargé de numérotation au poste collationnement accompli l'une des tâches ci-après : a. Procéder selon les CV au classement des plis numérotés ; b. Transmettre au chargé de transmission les plis numérotés et classés selon les CV ; c. Transcrire le numéro séquentiel sur la fiche de transmission interne ; d. Transmettre les plis numérotés au secrétariat du poste Dépouillement-Appurement. e. Enregistrer les plis sur base du registre de pointage au poste Collationnement		16	En cas de non-conformité constaté au poste dépouillement-appurement entre la trace des résultats imprimés et la fiche des résultats manuscrite sortie des plis , les données consignées sur la fiche des résultats ne priment pas. a. VRAI b. FAUX

L'équipe de la délibération du CLCR KABINDA a établi la fiche de reconstitution des résultats de chacun de BVD traité. Sur base des agrégats électoraux ci-dessous :

BVD	nombre total électeur ayant émargé sur la liste électorale	nombre total électeur ayant émargé sur Le registre de vote par dérogation	Bulletin nuls	Bulletins blancs	Nombre de femmes ayant participé au vote
A	520	45	23	19	327
B	600	60	0	10	400
C	325	5	51	21	147
D	458	65	20	0	258
E	501	29	0	0	312

EN FONCTION DU TABLEAU CI-HAUT CALCULER ET REpondre AUX QUESTIONS 21,22 et 23

17	Nombre total des bulletins sortis de l'urne pour les BVD A, B et C sont respectivement : a. 655, 606, 330 b. 565,666, 330 c. 565 ; 660 ; 330 d. 565,660, 303 e. b et c sont bonnes		18	Suffrages valablement exprimés pour les 5 BVD sont respectivement, a. 543, 560, 258, 530, 530 b. 523 ; 650 ; 258 ; 503 ; 530 c. 543, 650, 285, 503, 503 d. 543, 650, 258, 530, 503 e. 543, 650,620, 503, 503
19	Le Nombre total des bulletins nuls pour chacun des BVD sont respectivement a. 42, 01, 72, 20, 0 b. 42, 10, 72, 20, 0 c. 42, 10, 12, 20, 0 d. 42,10 ; 72, 02, 01 e. 42,01, 27, 02, 01		20	Le quatrième pli de la Députation Provinciale reçu par le Chargé de numérotation est enregistré de la manière ci-après : a. PR /110220/0004 ; b. DN /110220/0004 ; c. DP/110220/00004 ; d. DN/110220/0004 ; e. DP/110220/0004.
21	L'une des assertions suivantes est correcte : a. Au fur et à mesure qu'évolue le travail du CLCR, les postes qui terminent leurs tâches respectives renforcent le poste centralisation ; b. Les membres du bureau du CLCR seront nommés par décision du Bureau de la CENI parmi le personnel permanent ayant la maîtrise des opérations ; c. Le chargé de saisie est chargé de saisir le bordereau de transmission et de réception des plis, machines et modem du poste centralisation au poste archivage ; d. Le bordereau n'est délivré au CCV que lorsque tous les		22	Le Secrétariat du Poste Dépouillement-Appurement est composé comme suit : a. Chargé de tri-Chargé de ventilation-Chargé de pointage-Superviseur-Chargé de Transmission ; b. Superviseur-Chargé de transmission-Chargé pointage-Chargé de réception-Chargé d'enregistrement ; c. Superviseur-Chargé de réception-chargé de ventilation-chargé de pointage-chargé de transmission ; d. Chargé de réception-Chargé de transmission-Superviseur-Chargé de numérotation ;

	<p>plis et matériel sont totalement archivés ;</p> <p>e. Toutes les assertions sont correctes.</p>			Aucune bonne réponse.	
23	<p>Identifiez l'assertion incorrecte :</p> <p>a. Le Poste Dépouillement- Apurement doit être installé dans un local suffisamment grand pour contenir les membres du poste et les témoins;</p> <p>b. Le poste Dépouillement- Apurement doit être installé dans un local suffisamment éclairé pour faciliter le travail des équipes de délibération ;</p> <p>c. Le Poste Archivage doit disposer de l'espace pour contenir les plis, machines à voter et Modem pour permettre un bon archivage ;</p> <p>d. La disposition de différents postes doit se faire de manière à faciliter la circulation des témoins au sein du CLCR.</p> <p>e. Le Poste Compilation doit être installé dans un local bien aéré pour préserver le matériel informatique.</p>		24	<p>L'Administrateur du poste Compilation accomplit les tâches suivantes à l'exception de :</p> <p>a. Procéder en présence du président, secrétaire et rapporteur du Bureau CLCR aux modifications des erreurs matérielles constatées au niveau du poste Dépouillement-Apurement dans le logiciel ;</p> <p>b. Imprimer une trace des résultats corrigés.</p> <p>c. Recevoir du président du CLCR le mot de passe à usage unique pour procéder à la correction des résultats contenus dans la base ;</p> <p>d. Recevoir du SEN, le mot de passe à usage unique autorisant la correction des cas d'erreurs matérielles constatée.</p> <p>e. Superviser, les opérateurs de saisie lorsqu'ils marquent les résultats d'un BVD « conforme » dans le logiciel de résultats ;</p>	
25	<p>Le report du numéro d'ordre du pli sur chacune des pièces est très important :</p> <p>a. Pour l'identification des destinataires de chaque pli</p> <p>b. Pour les besoins de reconstitution des plis à la fin du traitement.</p> <p>c. Pour le besoin de traçabilité du pli</p> <p>d. Pour permettre l'administrateur de reconnaître le pli</p> <p>e. Aucune bonne réponse</p>				